

BULLETIN D'ADHESION 2024

*Le Comité des Œuvres Sociales de la Poste et de France-Télécom du Finistère est une association de personnel LOI 1901.
Elle a été créée en 1966. Comme toutes les associations, sa reconnaissance légale repose sur le règlement d'une cotisation annuelle.
Ses services s'adressent aux actifs et aux retraités de la Poste, de France-Télécom, de leurs filiales et des services communs.*

NOM - PRENOM

Date de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Tél. DOM Tél. PORT.

Email

POSTE Enseigne⁽¹⁾ Courrier Colis Bq postale Autre Actif Retraité

F-TELECOM/ORANGE Actif Retraité

FILIALES/TELECOM BRETAGNE Actif Retraité

SERVICES COMMUNS Actif Retraité

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
CONJOINT			
ENFANT(S)			

CONJOINT ACTIF RETRAITE POSTE TELECOM AUTRE
SANS EMPLOI

Bulletin d'adhésion à retourner au COS de la Poste et de France-Télécom du Finistère accompagné du règlement.

Cotisation annuelle (du 1er janvier au 31 décembre).

- 5 € (valable pour les actifs Poste, retraités Poste, retraités France-Télécom/Orange, filiales, Télécom Bretagne, services communs).
- 15 € (valable **UNIQUEMENT** pour les **ACTIFS** France-Télécom avec la possibilité du remboursement auprès du CE FT DO Ouest).
- 15 € en cas d'adhésion de l'enfant majeur seul ou ascendants

Fait à _____, le _____ Signature _____

Joindre le justificatif appartenance Poste - France-Télécom - Filiales ou Services Communs

➡ Actifs : copie du haut du dernier bulletin de paie

➡ Retraités : copie de la carte de retraité

(1) Cocher la case souhaitée